



UIMM

PÔLE FORMATION
Rouen-Dieppe

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Négocier un accord GEPP*

*Gestion des emplois et des parcours professionnels en entreprise

Présentation de la formation

Durée : 7h (1 jour)

Nombre de participants : de 4 à 8

■ PUBLIC

Dirigeants/ DRH / Responsable des Affaires Sociales /
Responsable de la Formation et du Développement RH

■ PRÉREQUIS

Avoir eu une pratique (en qualité de manager ou dans
une fonction RH), de la gestion des compétences
Connaitre les fondamentaux et les enjeux de mise en
place d'une GEPP en mode projet (ou avoir suivi la
formation « Facteurs clefs de succès de mise en place
et de pilotage d'une GEPP – 2 jours)

■ LIEU

19 rue d'Anjou, Le Mesnil-Esnard

■ DEMARCHES PEDAGOGIQUES

Méthode : Méthode participative, mise en situation,
exercices de groupes.

Moyens : Salle de formation équipée, supports
pédagogiques sous format numérique ou papier

Formateur : Formateurs spécialisés en développement
RH avec expériences industrielles

■ MODALITES D'EVALUATIONS

Evaluation des acquis tout au long de la formation au
travers d'études de cas et mise en situation

■ VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

■ OBJECTIFS

- Définir les objectifs et le périmètre de sa négociation
- Elaborer son projet d'accord
- Définir le mode de pilotage et de communication de sa
GEPP avec les différentes IRP selon l'issue de la
négociation

■ COMPETENCES VISEES

- Identifier les acteurs en présence et leur rôle, leur
influence dans la future négociation
- Connaitre les obligations légales et les enjeux
réglementaires de la GEPP
- Savoir préparer sa négociation, négocier et communiquer
tout au long du processus

■ PROGRAMME

1. **Articuler le rôle des différentes instances
représentatives du Personnel (CSE, DS) selon les
étapes clefs du projet GEPP et les autres politiques RH
de l'entreprise**
2. **Préparer le terrain des négociations**
✓ Analyser et définir les enjeux de la négociation de
votre futur accord GEPP
✓ Définir les objectifs et les grands axes de négociation
d'un futur accord GEPP (avec exemples d'accords)
✓ Définir les mesures d'accompagnement susceptibles
de lui être associées (avec exemples de clauses
spécifiques)
3. **Communiquer avant, durant et après la négociation**
Exercice : définir les grandes lignes de communication
sociale d'un Projet GEPP avec votre CSE et les
Organisations Syndicales et, le calendrier social associé

Tarifs :

Formation inter : 400 HT/personne
Formation intra : nous consulter

Contacts :

Tél : 02.78.77.61.10
contact@formation-industries-rouen-dieppe.fr

UIMM

PÔLE FORMATION
Rouen-Dieppe

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Pôle formation UIMM Rouen-Dieppe | AFPI Rouen/Dieppe

26 Rue Alfred Kastler 76130 Mont-Saint Aignan

www.formation-industries-rouen-dieppe.fr

SIRET : 781 118 823 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23 76 00026 76 auprès de la
Préfète de la Région Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Conformément aux engagements pris
par le Pôle formation UIMM Rouen-
Dieppe en faveur de l'accueil et de
l'intégration des personnes en situation
de handicap, nous nous assurons de
votre accessibilité

Version : PS + 09/07/24